

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES

CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2015

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2015**

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTAT DES RÉSULTATS	2
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS - FONDS D'ADMINISTRATION	3
BILAN - FONDS D'ADMINISTRATION	4
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS - FONDS CONTRIBUTIONS PÉNALES	5
BILAN - FONDS CONTRIBUTIONS PÉNALES	6
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS - FONDS D'IMMOBILISATIONS	7
BILAN - FONDS D'IMMOBILISATIONS	8
FLUX DE TRÉSORERIE - FONDS D'ADMINISTRATION	9
NOTES COMPLÉMENTAIRES	10-12
ANNEXE	13-14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de ; Service D'Aide Aux Victimes D'Actes Criminels Marthe Vaillancourt

J'ai effectué l'audit des états financiers du Service d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Marthe Vaillancourt, qui comprennent les bilans du fonds d'administration et du fonds d'immobilisations au 31 mars 2015, et l'état des résultats (exception faite des budgets), les états de l'évolution des actifs nets du fonds d'administration et du fonds d'immobilisations et l'état des flux de trésorerie du fonds d'administration pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisant et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Service d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Marthe Vaillancourt au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités (exception faite des budgets) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes d'audit généralement reconnus du Canada.

Marie-Claude Gobeil CPA auditrice, CGA

Jonquière, le 3 juin 2015

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
ÉTAT DES RÉSULTATS**

2

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015

BUDGET

	2015	2015	2014
	\$	\$	\$
PRODUITS			
Subvention FAVAC	1 129 300	1 129 300	1 164 120
Autres subventions - références policières (Annexe A)			59 000
Autres subventions - projet été (Annexe B)	20 121	8 739	8 156
Contributions pénales	26 000	17 882	24 865
Dons	16 000	17 221	17 035
Intérêts	1 360	4 717	2 701
Autres sources de financement	400	251	612
	1 193 181	1 178 110	1 276 489
CHARGES			
Salaires	866 894	912 941	786 419
Avantages sociaux	156 040	147 192	128 526
Associations/Cotisations	6 309	5 329	6 073
Assurances	4 340	3 829	4 405
Documentation/Abonnement	950	1 319	1 644
Frais de déplacement	20 360	19 148	20 020
Frais de formation	6 502	7 995	8 427
Frais de représentation	200	217	237
Honoraires professionnels	19 000	18 935	16 914
Frais de recrutement			144
Frais d'impression	1 500	1 093	1 115
Frais de location	997	495	231
Papeterie/Fourniture bureau	8 575	10 846	9 209
Achats informatiques et bureautiques	2 250	3 516	2 999
Entretien et réparation informatique	1 000	1 625	1 881
Publicité/Promotion	2 253	1 650	3 212
Télécommunications	5 345	5 825	5 773
Frais Entretien/Réparation	630	941	524
Loyer/Frais afférents	52 647	52 253	51 944
Projet spécial - références policières (Annexe A)			58 003
Projet spécial - projet été (Annexe B)	20 121	11 903	13 109
Projet spécial - SNSVAC (Annexe C)		4 686	2 571
Point de service autochtone (Annexe D)	16 309	11 237	15 482
Frais activités des bénévoles	750	612	
Frais conseil administration	1 980	2 135	1 317
Frais bancaires	800	695	1 278
Taxes/Permis	5 800	5 672	5 560
Achat de mobilier	2 000	950	1 090
Améliorations locatives		5 367	
	1 203 552	1 238 406	1 148 107
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	(10 371)	(60 296)	
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES			128 382

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
 CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
 ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS DU FONDS D'ADMINISTRATION
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015**

	2015	2014
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	95 493	5 911
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	(60 296)	
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES		128 382
	35 197	134 293
VIREMENT INTERFONDS - FONDS DE CONTRIBUTIONS PÉNALES	21 160	38 800
SOLDE À LA FIN	14 037	95 493

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
BILAN DU FONDS D'ADMINISTRATION
AU 31 MARS 2015**

	2015	2014
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	73 639	79 076
Placements (note 4)	160 303	220 343
Débiteurs (note 3)	6 346	8 440
Frais imputables au prochain exercice	1 478	1 555
	241 766	309 414
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	150 009	157 361
Dû au fonds de contributions pénales	77 720	56 560
	227 729	213 921
ACTIFS NETS		
Affectés		3 000
Non affectés	14 037	92 493
	14 037	95 493
	241 766	309 414

APPROUVÉ

Administrateur

Administrateur

	2015	2014
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	56 560	17 760
VIREMENT INTERFONDS - FONDS D'ADMINISTRATION	21 160	38 800
SOLDE À LA FIN	77 720	56 560

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
BILAN DU FONDS DE CONTRIBUTIONS PÉNALES
AU 31 MARS 2015**

	2015	2014
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
À recevoir du fonds d'administration	77 720	56 560
	77 720	56 560
ACTIFS NETS		
Non grevé d'affectations	77 720	56 560
	77 720	56 560

APPROUVÉ

Administrateur

Administrateur

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
 CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
 ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS DU FONDS D'IMMOBILISATIONS
 EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015**

	2015	2014
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	10 823	15 779
AJOUTER :		
Investissement en immobilisations par le fonds d'administration	9 833	4 089
	20 656	19 868
SOUSTRAIRE :		
Amortissement de l'exercice	7 605	9 045
SOLDE À LA FIN	13 051	10 823

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
BILAN DU FONDS D'IMMOBILISATIONS
AU 31 MARS 2015**

	2015	2014
	\$	\$
ACTIF		
Immobilisations (note 5)	13 051	10 823
	13 051	10 823
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations	13 051	10 823
	13 051	10 823

APPROUVÉ

Administrateur

Administrateur

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
FLUX DE TRÉSORERIE - FONDS D'ADMINISTRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015**

	2015	2014
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des charges sur les produits (produits sur les charges)	(60 296)	128 382
Variation des éléments du fonds de roulement ne constituant pas des liquidités (note 7)	54 859	(161 195)
DIMINUTION DES LIQUIDITÉS	(5 437)	(32 813)
LIQUIDITÉS AU DÉBUT	79 076	111 889
LIQUIDITÉS À LA FIN (note 8)	73 639	79 076

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2015**

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Services d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Marthe Vaillancourt (S.A.V.A.C), est constitué selon la Partie III de la loi sur les compagnies du Québec, et agit à titre de mandataire du ministère de la Justice du Québec pour opérer et maintenir un Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels (C.A.V.A.C). L'organisme doit fournir des services de soutien et de réconfort aux victimes d'actes criminels et donner de l'information sur leurs droits et recours.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Conventions comptables

L'organisme comptabilise ses opérations selon la comptabilité par fonds. En vertu de ce principe, les acquisitions d'immobilisations corporelles, financés par le fonds d'administration, sont imputées dans un fonds d'immobilisations. Les immobilisations corporelles ont été inscrites au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur 5 ans.

Constations des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurés.

3- DÉBITEURS	2015	2014
	\$	\$
Comptes à recevoir	721	2 970
Taxes à recevoir	5 089	5 470
Intérêts à recevoir	536	
	6 346	8 440

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2015**

4- PLACEMENTS	2015	2014
	\$	\$
Financière Banque Nationale Inc., Encaisse	20 303	20 343
Financière Banque Montréal, CPG au taux de base moins 1,95%, échéant le 22 avril 2015.	140 000	200 000
	160 303	220 343

5- IMMOBILISATIONS	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette 2015	Valeur nette 2014
	\$	\$	\$	\$
Mobilier	59 868	56 070	3 798	6 945
Équipement informatique	87 322	82 647	4 675	3 310
Équipement	12 150	11 866	284	568
Améliorations locatives	5 367	1 073	4 294	
	164 707	151 656	13 051	10 823

6- CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS	2015	2014
	\$	\$
Comptes fournisseurs	6 026	12 494
Salaires et avantages sociaux à payer	108 277	109 766
Sommes à remettre à l'État :		
- Bénéfices sociaux	35 706	35 101
	150 009	157 361

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2015**

**7- VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS DU FONDS DE ROULEMENT NE CONSTITUANT
PAS DES LIQUIDITÉS**

	2015	2014
	\$	\$
Placements temporaires	60 040	(199 875)
Débiteurs	2 094	19 088
Frais imputables au prochain exercice	77	64
Créditeurs	(7 352)	19 528
	54 859	(161 195)

8- LIQUIDITÉS À LA FIN

Les liquidités se composent des trésoreries et quasi-trésoreries suivantes :

	2015	2014
	\$	\$
Encaisse	73 639	79 076

9- INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers tel que les débiteurs, les créditeurs et charges à payer sont semblables en valeur au bilan puisqu'ils seront réalisés à court terme.

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015**

	2015	2014
	\$	\$
ANNEXE A - PROJET RÉFÉRENCE POLICIÈRE		
PRODUITS		59 000
CHARGES		
Salaires		47 985
Avantages sociaux		7 938
Frais de déplacement		1 369
Frais de formation		356
Papeterie et fournitures de bureau		
Frais d'impression		355
		58 003
SURPLUS (DÉFICIT)		997

	2015	2014
	\$	\$
ANNEXE B- PROJET ÉTÉ		
PRODUITS	8 739	8 156
CHARGES		
Salaires	10 698	11 812
Avantages sociaux	1 205	1 297
	11 903	13 109
SURPLUS (DÉFICIT)	(3 164)	(4 953)

	2015	2014
	\$	\$
ANNEXE C- PROJET SNSVAC		
PRODUITS		
CHARGES		
Publicité et promotion	4 686	2 571
SURPLUS (DÉFICIT)	(4 686)	(2 571)

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015**

	2015	2014
	\$	\$
ANNEXE D- POINT DE SERVICE AUTOCHTONE		
CHARGES		
Frais déplacement	3 288	6 832
Frais de formation	345	515
Papeterie et fournitures de bureau	300	903
Frais d'impression	100	
Télécommunications	2 164	2 192
Loyer	5 040	5 040
DÉFICIT	11 237	15 482